



## Ce que l'on a obtenu :

### AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- ▶ Contribution à la mise en place du **Télétravail** (1 à 2 jours par semaine).
- ▶ Amélioration des **vêtements de travail** pour certains services (dotation d'équipements de protection individuelle (EPI) comme des chaussures imperméables, gourdes en inox...).
- ▶ Réduction de la **manutention** (achat de tables à roulettes, aide au déménagement de la médiathèque par une entreprise spécialisée...).
- ▶ Demande de **réhabilitation** de certains locaux et contribution à la création de nouveaux locaux (CTM : Centre Technique Municipal).

## PRIME : « RIFSEEP »



(Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) composé de :

- **IFSE** (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) : **Pourcentage demandé par la CFDT pour la prime fixe à hauteur de 90%**.
- **CIA** (Complément Indemnitaire Annuel) : **Pourcentage demandé par la CFDT pour la prime variable à hauteur de 10% pour limiter les pertes en cas de baisse.**

## MAINTIEN DES 16 RTT

Pour les gardiennes d'école logées

### AMELIORATION DU PÔLE NUMERIQUE

(après 2 ans de demandes récurrentes)

- ▶ **Adresses mails professionnelles** pour tous les agents
- ▶ **Mise à disposition d'ordinateurs** sur les sites extérieurs à la mairie pour consulter ses congés et aller sur Intranet
- ▶ **Transmission PAR SCAN** des documents en DRH

# Ce qui nous a été

# Refusé !!!



## PROPOSITIONS D' ACTIONS EN 2025 LIEES AU POUVOIR D' ACHAT

- ▶ Demande de **Tickets restaurant**.
- ▶ **Augmentation de la participation concernant la mutuelle.**
- ▶ **Augmentation du CIA (EN 2024, SEULEMENT 10% DES AGENTS ont pu en bénéficier. EN 2025, il faudra avoir fait une année exceptionnelle.**

**Sortez vos capes de super agents !!!**



- ▶ **Connaître le montant global de l'enveloppe dédiée à l'augmentation du CIA.**
- ▶ **Mise à disposition pour chaque service d'une enveloppe budgétaire concernant le CIA.**
- ▶ **Carte cadeau de la mairie pour les enfants du personnel jusqu'à 16 ans au lieu de 12 ans (le CNAS étant jusqu'à 10 ans).**

## PROPOSITIONS EN VUE D'UNE AMELIORATION

- ▶ **Procédure explicative sur l'avancement de grade.**
- ▶ **Courrier aux agents sur les raisons d'un avis défavorable concernant un avancement de grade.**
- ▶ **Formations sur la communication et la cohésion d'équipe afin de favoriser une meilleure collaboration entre les services.**
- ▶ **Former les cadres supérieurs au management bienveillant.**
- ▶ **Trouver une salle dédiée uniquement à la formation.**
- ▶ **Mettre en place toute l'année des actions de bien être au lieu de 5 jours par an lors de la QVCT.**

# PROCHAINES ACTIONS



## REVISION DU MONTANT DE LA PRIME ANNUELLE !!!

- Relance de tous nos points restés sans réponse, de tous ceux que **LA COLLECTIVITE NOUS REFUSE** pour le moment... et des diverses attentes des salariés...

### LE DIALOGUE SOCIAL

QUOI ?  
PLUS D'ÉCOUTE ?



LA DIRECTION PEUT MIEUX FAIRE !

# REJOIGNEZ

# NOUS !!!



▶ **ADHÉRER À LA CFDT**  
**C'EST DÉFENDRE**  
**LES CONDITIONS DE**  
**TRAVAIL DES AGENTS**

*Pour adhérer en ligne à la CFDT,  
flashez ce QR-Code.*



## VOTRE CONTACT CFDT



### POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET DES INTÉRÊTS DES AGENTS

La CFDT vous aide dans vos démarches, n'hésitez pas à nous solliciter : **Syndicat CFDT Interco 94, section de Saint Mandé**  
Centre Pierre Grach, 40 avenue du Général de Gaulle, 94160 Saint Mandé.

**Philippe BONY** (Secrétaire de section) : 06 52 56 84 43

**Elodie ROUX** : 06 11 46 96 49

**Sandrine ATZORI** : 06 33 79 73 14

Mail : [cfdt.saintmande@yahoo.fr](mailto:cfdt.saintmande@yahoo.fr)